



Action 58/02

Audience au ministère de ce matin

M. Fabius a annoncé le doublement de l'enveloppe budgétaire qui avait été accordée le 12 avril, soit 10 millions d'euros au total (les modalités de répartition seront négociées au cours du groupe de travail Douane).

Cette avancée significative est soumise à l'arrêt du mouvement.

L'intersyndicale appelle à la tenue d'assemblées générales des personnels pour qu'ils se prononcent.

Il n'y a pas d'annonce significative nouvelle sur la bonification. Aucune annonce sur la double compensation en temps et sur l'intégration des primes dans la retraite.